

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 46 (1910)
Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

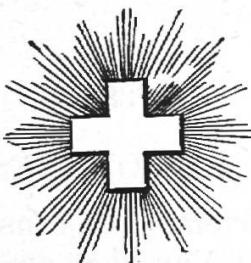
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVI^{me} ANNÉE

N^o 25.



LAUSANNE

25 juin 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : A St-Imier. — Le Congrès — Les tribunaux d'enfants. — Chronique scolaire : Genève Vaud. France. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Jeux instructifs. — Dictées. — Récitation : Aux Jeunes. — Page choisie : Les livres. — Carnet de l'instituteur : La faculté d'observation chez les enfants. Croissez et multipliez.

A SAINT-IMIER

Dans deux semaines, les 10, 11 et 12 juillet, la Société pédagogique de la Suisse romande tiendra son XVIII^e congrès dans l'hôpitalière cité du Vallon de St-Imier.

Elle y discutera deux questions toutes d'actualité et aura, en outre, à son ordre du jour de la séance administrative, des tractanda dont l'importance n'échappera à personne.

Nos amis jurassiens qui, depuis de longs mois, travaillent avec zèle et entrain à l'organisation de ces assises, attendent de nombreuses adhésions. Ils savent les devoirs de l'hospitalité et entendent ne pas manquer à cette vieille et solide réputation.

A leur chaleureux appel, nous répondrons : Nous voici tous : Genevois, Neuchâtelois, Vaudois, Suisses romands ou Suisses allemands. La section vaudoise, en particulier, qui prendra prochainement la direction de la Romande, tiendra à honneur à se présenter en nombre à Saint-Imier.

*Notre chère association, qui compte aujourd'hui **3290** membres, doit prospérer et grandir encore. Dans quatre ans, elle fêtera le premier cinquantenaire de sa fondation. Il faut qu'en 1914 nous soyons tous unis en un solide faisceau autour du drapeau de l'éducation nationale : Dieu, Humanité, Patrie !*

LE CONGRÈS

MM. les Chefs de Département de l'Instruction publique des cantons de Berne, Genève et Vaud ont accordé un congé officiel au personnel enseignant, du 11 au 13 juillet inclusivement, pour lui permettre de prendre part au Congrès de Saint-Imier.

M. le professeur Virgile Rossel, président du Conseil national, a bien voulu accepter de faire une Conférence, le lundi 11 juillet, sur ce sujet : *Alexandre Vinet et sa famille littéraire*.

A bientôt le programme détaillé du Congrès.

MM. Brunot et Bony, les auteurs bien connus de la *Grammaire française*, assisteront très probablement au Congrès et prendront part aux discussions sur la deuxième question à l'ordre du jour.

On annonce une forte participation genevoise aux fêtes de St-Imier.

Les Tribunaux d'Enfants.

On peut à bon droit s'étonner qu'une idée aussi logique que celle d'une juridiction spéciale adaptée aux besoins de l'Enfance, ait attendu aussi longtemps avant d'en arriver à une réalisation pratique. C'est en 1869 qu'on enregistre la première tentative, par la création, dans le Massachusetts (Etats-Unis), d'un office chargé de recevoir toutes les plaintes concernant les enfants et de procéder aux enquêtes qu'elles nécessitaient. L'employé auquel cette mission était confiée transmettait au juge les renseignements recueillis et pouvait émettre une sorte de préavis au sujet de la peine encourue; il avait entre autres le droit de proposer la libération du délinquant avec mise en surveillance pour un temps déterminé.

Cette institution, quelque peu modifiée, a donné naissance aux *Children's Courts* ou *Juvenile Courts*, dont les premiers datent de 1899. Ils fonctionnèrent à peu près simultanément, à Chicago et à Denver, d'où ils s'étendirent dans les autres Etats de l'Union, pour passer peu après au Canada, puis en Australie, et traverser enfin l'Océan à la suite de la *peine conditionnelle*, système judiciaire qui nous vient également d'Amérique.

Le juge Hurley a, dans une phrase lapidaire, caractérisé le principe fondamental de cette nouvelle juridiction :

« L'enfant doit être traité comme un enfant; le but à atteindre est plutôt la *formation* que la *réforme* de son caractère. La punition d'un enfant ne doit pas avoir pour objet de servir d'exemple aux autres ».

Aussi l'œuvre du juge consiste-t-elle moins en la répression du délit qu'en la recherche des mesures propres au relèvement du jeune délinquant. Il ne pourra donc s'inspirer d'aucun code, mais bien des circonstances qui ont provoqué ou accompagné la faute commise.

Les peines, ou plutôt les sanctions prévues, sont les suivantes :

1^o Mise en liberté surveillée.

2^o Internement dans un établissement de réforme (Ecoles industrielles).

3^o Internement dans une maison de correction.

La réclusion, même sous forme de prison préventive, ne peut en aucun cas être appliquée aux mineurs, auxquels on évite avec soin tout contact avec des adultes pervertis.

Rarement le prévenu est libéré sans conditions (5 à 10 % des cas seulement); la mesure la plus généralement appliquée est la *liberté surveillée*, sauf toutefois pour les récidivistes qui ne peuvent bénéficier de cette faveur. La surveillance est exercée d'une manière très active par des fonctionnaires spéciaux (*probation officers*) qui font part chaque semaine de leurs observations au juge. Ce dernier peut en tout temps, selon les circonstances, modifier ou même supprimer la mesure prise à l'égard du délinquant. Ajoutons que le temps d'épreuve est toujours d'une assez longue durée.

De grandes restrictions ont été introduites dans l'institution du jury et la publicité des audiences. Ces dernières ont lieu dans une salle dépourvue de tout appareil et toute la mise en scène des procès ordinaires a été soigneusement écartée. Il s'agit plutôt d'un entretien familial entre le prévenu et le juge, ce qui permet à celui-ci de gagner facilement la confiance de son jeune client et de découvrir les mobiles qui l'ont fait agir.

L'aide d'un défenseur n'est point refusée à l'inculpé, mais dans l'immense majorité des cas, il y renonce volontairement, sachant bien que son meilleur avocat sera le juge lui-même.

Comme on le voit, c'est surtout de la personnalité du juge que dépendra l'excellence de l'institution; il faut qu'il s'intéresse avec passion à son œuvre et qu'il ne soit distract de ses fonctions par aucune autre. L'idée, assez généralement admise chez nous, de confier cette mission à l'un des juges ordinaires, qui aura tour à tour à s'occuper d'adultes et de mineurs, ne nous paraît pas heureuse et semble même en contradiction avec cette *spécialisation* qui doit être le caractère même des Tribunaux d'Enfants. On l'a fort bien compris en Allemagne où l'on a réuni dans les mains du même magistrat les compétences tutélaires et les compétences pénales pour tout ce qui concerne l'Enfance.

Les brillants résultats obtenus aux Etats-Unis par ce nouveau rouage judiciaire ont bien vite attiré l'attention des pays européens où l'augmentation de la criminalité infantile a pris des proportions si effrayantes. Tandis que chez nous le nombre des récidivistes ne faisait que s'accroître, les Américains le voyaient tomber de 50 à 10, puis à 5 %, et même à 2 % dans la ville de Denver où fonctionne le célèbre juge Lindsey, « notre Juge, » comme les enfants de là-bas aiment à l'appeler.

Aussi voyons-nous la nouvelle juridiction s'étendre à peu près partout avec une rapidité sans exemple. L'Angleterre et l'Irlande, les Pays-Bas, la plupart des Etats de la Confédération germanique, les villes d'Alexandrie et du Caire, en sont déjà dotés; les Chambres françaises vont discuter la loi Deschanel sur le même sujet; enfin, à Genève, un projet dans ce sens, dû à MM. les députés Mauoir et Vuagnat, sera soumis au Grand Conseil dans sa prochaine session. Dans

toute la Suisse, du reste, l'opinion de nos plus éminents juristes paraît favorable à l'institution des Tribunaux d'Enfants qui ne tarderont pas, croyons-nous, à entrer dans la phase de la réalisation.

Il nous reste à souhaiter qu'on ne s'éloigne pas trop du type des tribunaux américains, et que, grâce à notre esprit si fortement empreint de formalisme et notre respect outré de la puissance paternelle, on n'entoure pas le nouveau système judiciaire d'une foule de dispositions restrictives qui en supprimeraient toute la portée.

L. MERCIER.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — Dans sa séance du 12 mai dernier, la **Société pédagogique genevoise** a nommé comme délégués au Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande, MM. Amédée Charvoz et Albert Dubois. Comme suppléants, elle a désigné MM. E. Paquin et Louis Durand. Le bulletin de cette séance renferme une très intéressante étude de Mme R. Tissot sur *l'enseignement de la composition française à l'Ecole primaire*, qui avait d'ailleurs été lue lors de la séance générale du corps enseignant primaire à l'Aula de l'Université, le 23 décembre dernier.

Dans des termes excellents, Mme Tissot montre ce qu'il faut entendre par l'enseignement de la composition française qui est, pour ainsi dire, le cœur même de l'enseignement tout entier. Demander à l'enfant une composition, c'est désirer savoir comment se reflète en lui le monde extérieur et c'est aussi s'assurer de la faculté qu'il possède d'exprimer sa vie intérieure. Or, lorsque l'enfant entre à l'école, il a tout à apprendre : on voit donc que la tâche de l'instituteur n'est pas aisée.

L'enseignement de la composition, dit Mme Tissot, comporte trois phases. La première consiste à mettre l'enfant en rapport avec le monde réel. L'élocution et la causerie y jouent le plus grand rôle. Le vocabulaire, dans cette période d'initiation, est exclusivement concret. Dans la seconde phase, l'enfant ayant emmagasiné un certain nombre de connaissances et s'étant familiarisé avec les formes courantes du langage, sera appelé à exprimer par écrit le résultat de ses observations. Il le fera sous la forme la plus élémentaire, mais toujours correcte. Il devra être guidé par un questionnaire et, plus tard, par un plan. Enfin, dans la troisième phase, l'élcolier peut être livré à ses propres forces. C'est le moment de solliciter ses impressions et ses réflexions, de lui demander d'affirmer sa personnalité.

Il faut se garder, du reste, d'assimiler la composition à un exercice de pure invention, d'imagination. L'enfant, en effet, ne se révèle pas volontiers. Quelques-uns, qui y semblent plus enclins, remplacent trop souvent la sincérité par une sorte de facilité verbeuse. Le plus sûr sera toujours de rattacher la composition à la vie, de multiplier les observations prises sur le vif, de rester dans le réel. Il est essentiel pour la justesse de l'expression que l'impression première soit juste également. Et, disons-le passant, cela est non moins essentiel pour la formation du caractère et de l'esprit.

Pour la forme, l'école peut avoir une réelle influence. Habituer l'enfant à parler, n'admettre que le mot propre, conserver le souci constant de la clarté, rechercher dans les lectures et les dictées la bonne tenue littéraire, tout cela contribue à développer le goût. Dans ce domaine, les exercices nombreux et multipliés (billets d'usage courant, résumés, comptes rendus, courts articles sur des faits du jour) valent mieux que des sujets à long développement. « On se forme au style comme au dessin, dit Mme Tissot, et on arrive à serrer de près, avec les mots, la silhouette d'une idée comme on rend, avec le crayon, la silhouette d'un objet. »

En ce qui concerne la correction de la composition, l'étude que nous résumons ici insiste sur l'importance qu'il convient de lui accorder. La lecture à haute voix des compositions d'élèves, lecture faite par l'auteur, paraît à Mme Tissot le meilleur des procédés, pourvu que la critique soit faite avec autant de précision que de tact. Il n'y a pas d'inconvénient à reprendre sans pitié telle ou telle forme malencontreuse; ce qui importe, c'est de ménager l'idée naissante et de ne pas froisser des sentiments profonds que la gaucherie de l'expression a pu trahir.

Le rapport de Mme Tissot conclut par tout un ensemble de recommandations d'un grand intérêt sur l'enseignement de la grammaire, du vocabulaire et de la lecture dans leurs relations avec la composition française. Il faut remercier la Société pédagogique genevoise d'avoir publié ce remarquable rapport.

VAUD. — Compte-rendu pour 1909 du Département de l'Instruction publique et des Cultes. — Il est d'usage que nous donnions ici un aperçu du rapport annuel que le Département publie sur la marche générale de l'instruction publique à tous les degrés. Nous laisserons de côté les cent premières pages consacrées à l'enseignement secondaire et supérieur bien qu'elles contiennent des choses fort intéressantes; pour nous en tenir, comme de coutume, à nos écoles primaires.

Le rapport débute par une statistique du personnel enseignant. Comme la population du canton, le nombre des instituteurs et institutrices, maitresses d'écoles enfantines et maitresses d'ouvrages suit une courbe ascendante.

En 1900, le nombre des instituteurs s'élevait à 525, il est aujourd'hui de 580. Celui des institutrices va de 529 à 604. En y ajoutant les 170 maitresses d'écoles enfantines et les 163 maitresses de travaux à l'aiguille, le total du personnel enseignant primaire s'élève aujourd'hui à 1517, sur 1497 en 1908. En comptant les 8 maitresses de l'école ménagère de Lausanne, les maîtres spéciaux d'allemand, d'italien, de dessin, de gymnastique et 1 maîtresse pour la classe des retardés, on arrive à 1547 comme effectif total du personnel enseignant primaire vaudois.

Pendant l'année 1909, des changements importants se sont produits. Les démissions comme les mutations ont été aussi nombreuses que les années précédentes 15 instituteurs ont quitté l'enseignement, parmi lesquels 7 après 30 ans de service; 26 institutrices, dont 8 après 30 ans de service, 6 maitresses d'écoles enfantines. Le nombre des instituteurs et institutrices démissionnant après 30 ans de service est relativement restreint, surtout chez les institutrices.

Le corps enseignant a perdu en 1909 par suite de décès 3 instituteurs et 2 ins-

titutrices, en activité de service, ce sont MM. Estoppey Oscar, à Vernex-Montreux, de Riaz Ulysse, à Lausanne, Magnenat Louis, à Morges ; Mesdemoiselles Dufey Marguerite, à Pailly, et Collomb Louise, à Blonay.

Le nombre des remplacements s'est élevé à 192, en 1909. Le Département se plaint de la difficulté de trouver des remplaçants, surtout chez les institutrices. A plusieurs reprises, faute d'institutrices disponibles, on a du recourir à des personnes non brevetées. Cependant les institutrices pourvues d'un brevet n'ont pas toujours fait défaut, et le Département s'est vu obligé de suspendre pour quelques mois une maîtresse d'école qui refusait d'accepter des postes qui ne lui plaisaient pas.

A ce propos, le rapport (p. 111) ajoute ceci : « Il est regrettable de constater qu'un certain nombre de jeunes filles habitant des grands centres, Lausanne spécialement font des difficultés pour accepter des postes à la campagne ; aussi le Département a-t-il peine à trouver pour la direction des écoles rurales le personnel féminin nécessaire. Ces jeunes filles oublient que non seulement elles reçoivent à l'école normale un enseignement gratuit, mais qu'en outre la plupart d'entre elles perçoivent des bourses pour faciliter leurs études. Elles contractent donc toutes, à divers degrés, vis-à-vis du pays, une dette dont elles devraient se souvenir. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour plusieurs. Le Département espère que celles qui suivront réfléchiront à la situation spéciale qui est faite aux élèves de l'école normale et qu'elles se montreront plus prudentes que leur devancières, autrement, l'autorité supérieure se verra dans l'obligation d'interdire l'entrée de cet établissement aux jeunes filles ressortissantes de certains centres, Lausanne entre autres. Tout jeune homme et toute jeune fille qui aspire à suivre les cours de l'établissement où se forment nos maîtres et maîtresses primaires doit se dire qu'il a contracté envers le pays une dette qui l'oblige à marcher où le pays l'appelle, quitte à chercher au bout d'un certain nombre d'années un poste meilleur. »

Cet avertissement sérieux est gros de menaces, mais il est sans réplique. Il est bon de faire entendre à certaines têtes obstinées et peu réfléchies le devoir qui incombe à tout porteur de brevet. Il faut savoir à l'occasion faire faire ses convenances personnelles pour accepter des situations jugés inférieures. D'ailleurs les populations de villages et de hameaux un peu reculés sont aussi dignes d'intérêt que celles des centres urbains, et l'instituteur ou l'institutrice qui acceptent d'y travailler de bon cœur, y trouveront, à défaut de certaines facilités, autant et plus de satisfaction ou de reconnaissance que dans tel poste convoité. Rappelons-nous que nous sommes là pour le pays et non le pays pour nous.

L'année 1909 a vu inaugurer plusieurs bâtiments d'école, Epauteyres (Essertines sur Yverdon) Prilly, Puidoux (local de gymnastique), Ecoteaux (id.), les Pianches (Collonges), Renens (local de gymnastique), Ormont-dessus, Morcles, Grandson, Vevey et Ballaigues. Plusieurs localités ont des bâtiments en construction : Poliez-le-Grand, Rougemont, Château d'Oex, Chardonne, Cuarnens. Pour d'autres, les plans sont à l'étude: Genolier, Yverdon, Chavannes-le-Chêne, Oleyres. Le Département constate avec satisfaction des améliorations et de nombreuses reconstructions qui se font lentement, mais témoignent de la bonne volonté des communes malgré des situations financières souvent peu brillantes. Notre canton,

dit le rapport, a lieu de se féliciter des progrès considérables accomplis à cet égard depuis 10 ans.

Classes primaires supérieures. — Un bel élan s'est manifesté dans le canton, plusieurs communes ont de leur propre chef compris toute l'importance de cette institution. Seize écoles primaires supérieures ont fonctionné durant l'année scolaire 1909-1910. Voici le tableau de ces classes:

Bex	1	Bière	1	Thierrens	1
Ollon	1	Goumoëns-la-Ville	1	Vallorbe	1
Ormont-dessus	1	Grandson	1	Oron-la-Ville	1
Villeneuve	1	Lausanne	3	Villarzel	1
Apples	1	Lucens	1		

Dans la plupart des localités citées, la classe primaire supérieure ne comprend comme effectif, que les enfants de la localité. Dans quatre, plusieurs communes se sont groupées pour former un cercle scolaire.

Le cours d'allemand donné par M. Schacht, professeur, a été suivi par 25 instituteurs, et le Département étudie la question d'un cours d'agriculture, afin que cet enseignement puisse être organisé au plus tôt dans les classes primaires supérieures de la campagne.

Enseignement du dessin. — Le compte-rendu mentionne avec satisfaction le fait que le corps enseignant a compris la nécessité de se perfectionner et de s'initier toujours mieux à l'esprit de la méthode. Des conférences ou réunions par districts, dont quelques-unes ont duré toute une semaine ont été autorisées et subventionnées par le Département. Les conférenciers ont été MM. Payer, maître à l'Ecole normale, Beausire, Reymond, Delacrétaz et Gacon, instituteurs. Lausanne a chargé ses trois maîtres de dessin de faire le nécessaire. Ces conférences ou cours de dessin ont déjà eu lieu dans 12 districts.

« Nous félicitons le personnel enseignant, dit le rapport, d'avoir tenu à se perfectionner dans ce domaine. Les conférenciers ont été unanimes à déclarer qu'ils ont été facilités dans leur tâche par l'entrain et la bonne volonté des participants. Tous ont montré beaucoup de zèle pour acquérir, dans un minimum de temps, le plus de connaissances possibles. »

Le *Guide méthodique* pour l'enseignement du dessin continue à être très apprécié. Il en a été vendu à des maîtres d'établissements privés, ainsi qu'à des instituteurs de la Suisse et de l'étranger pour 600 fr. environ.

Morges. — A l'ordre du jour figurent les deux rapports sur les questions étudiées dans la conférence de l'année dernière, soit: 1^o Le self-government. 2^o l'emploi de l'ardoise à l'école primaire.

M. Arthur Valet, instituteur à Denens, rapporte sur la 1^{re} question. Par une étude très complète du sujet, il cherche à convaincre ses auditeurs, mais on reste plutôt froid, étant donné le peu de résultats connus chez nous sur ce nouveau système de discipline scolaire. On attend des faits précis et des expériences sur une plus large échelle. M. Valet n'en recueille pas moins des remerciements chaleureux pour son consciencieux travail.

Sur la question de l'ardoise, M. Léon Amaron instituteur à Clarmont, présente un rapport très complet et très circonstancié. Il fait ressortir l'utilité de l'ardoise à tous les degrés de l'enseignement primaire, mais il aimerait la voir

remplacée par le carton ardoisé, moins dur, malheureusement un peu cher. Dans ses conclusions, le rapporteur demande le maintien de l'ardoise à tous les degrés. Ce point de vue est adopté et un chaleureux merci est adressé à M. Amaron pour son excellent rapport.

Quant aux deux nouvelles questions mises à l'étude par le Département, et avant toute discussion préalable, la conférence nomme deux rapporteurs :

1^{re} question : Mlle Marie Wenger, institutrice à Morges.

2^{me} question : M. Gustave Combremont, instituteur à Vullierens.

Ces deux questions ont donné lieu ensuite à une discussion assez nourrie. On se demande où est la limite entre la littérature malsaine et immorale et celle qui ne l'est pas. Même le Robinson, que l'on met entre les mains de tous les enfants, peut devenir dangereux, étant donné le nombre de nos écoliers qui, après l'avoir lu, sont devenus des « Robinsons » au petit pied, qu'il a fallu quelquefois rechercher bien loin.

Le sujet de l'enrichissement du vocabulaire a fourni une discussion intéressante. On demande à cor et à cri une grammaire au 2^{me} degré, un vocabulaire et un dictionnaire au 1^{er} et au 2^{me}. D'autres voudraient la suppression de la méthode phonétique, cause de tout le mal. Si les enfants ne savent pas épeler, dit-on, comment écriront-ils correctement les mots ?

D'après *l'Ami de Morges*.

H. Gz.

*** **Rectification.** — Une malencontreuse coquille s'est glissée dans l'article nécrologique consacré à M. Ph. Gaydou, et dénature le sens d'une phrase ainsi conçue : « Sa méthode d'enseignement n'avait peut-être pas servi l'évolution des idées nouvelles ». C'est suivi que nous avions écrit. Nos lecteurs auront corrigé d'eux-mêmes cette substitution de mot.

H. Gz.

FRANCE. — Le Convent maçonnique et la défense des œuvres d'enseignement laïque. — La dernière Assemblée générale du Grand-Orient a adopté les résolutions suivantes : Monopole de l'enseignement réservé à l'Etat; Revision des programmes dont la laïcisation et la neutralisation devront être achevées; Unité et gratuité de l'enseignement; Enseignement moral basé sur l'altruisme et la solidarité; Suppression des écoles primaires ou préparatoires dans les lycées; Unification de l'enseignement pédagogique; Plan d'études permettant à tous les enfants des deux sexes le passage de l'école primaire aux lycées et facultés, après concours sans juxtaposition de programmes.

BIBLIOGRAPHIE

Reçu : *Asile de l'Espérance, à Etoy*. Compte-rendu de 1909. Cette bienfaisante institution abrite en ce moment 119 pensionnaires.

Philosophie de l'Education. — Essai de Pédagogie Générale, par E. Röhrich. (Ouvrage récompensé par l'Institut) 1 vol. in-8 de la Bibliothèque contemporaine, 5 fr. (Félix Alcan éditeur).

Dans ce nouvel ouvrage, M. Röhrich, reprend et continue l'œuvre de J.-J. Rousseau, tout en se servant des travaux de Herbart, Pestalozzi et Cournot. L'idée maîtresse de ce livre, c'est que l'éducation a pour but la formation du caractère moral, pour point de départ le naturel primitif de l'enfant, pour moyens l'instruction et l'action directe du maître.

PARTIE PRATIQUE

JEUX INSTRUCTIFS

Degré inférieur.

Voici quelques jeux créés plus spécialement pour les enfants arriérés ou anormaux, mais qui pourraient, me semble-t-il, rendre service aussi soit dans les écoles enfantines, soit dans les degrés inférieurs de l'école primaire. Par le fait que ce sont des jeux, qu'ils exercent l'activité manuelle aussi bien qu'intellectuelle des enfants, ils doivent leur plaisir: c'est ce que l'expérience m'a montré. Bien souvent, j'ai eu des élèves qui m'ont demandé de pouvoir rester après les heures de classe, pour pouvoir s'amuser avec ces jeux. D'autre part, ils peuvent rendre service aux maîtres, soit dans les classes à plusieurs degrés, pour occuper les petits, tout en les développant. soit pour occuper et faire tenir tranquilles les enfants qui ont terminé un travail avant leurs camarades, soit enfin pour fortifier chez les élèves retardés des notions imparfaitement assimilées, en les présentant sous une forme plus concrète.

A. Education des sens.

1. *Classer* plusieurs espèces de *graines* (4, 6, 8 espèces, pois, haricots, lentilles, riz, blé, avoine, graines de capucines, tournesol, etc., etc.) soit par la vue, soit par le toucher seul (les yeux bandés).

2. *Classer* plusieurs espèces de *noyaux*.

3. *Classer* différentes espèces de *coquilles de mer*, soit d'après la forme (vue et toucher) soit d'après la couleur (vue).

4. *Classer* des *timbres* (4, 6, 8 espèces), d'après la couleur.

5. " " " " le dessin.

(Ces deux exercices faits à la suite l'un de l'autre demandent un effort d'attention dont ne sont pas capables tous les petits.)

6. *Loto des couleurs*. Sur des cartons divisés en quatre, on colle des silhouettes de petits garçons ou de petites filles de toutes couleurs et de toutes teintes; on augmentera la difficulté du jeu en choisissant des nuances très voisines. Sur d'autres cartons grands comme le quart des premiers, on colle les doubles de toutes ces silhouettes: l'enfant doit placer chaque silhouette sur celle du grand carton qui lui est pareille. On pourrait faire ce jeu avec des ronds ou des bandes de couleur, mais le fait d'avoir à faire à des personnages intéresse beaucoup les enfants.

7. Si l'on peut se procurer dans des merceries, teintureries ou magasins de papiers-peints des *échantillons de gammes de couleur*, on pourra faire reconstituer celles-ci aux enfants.

8. *Jeu de formes géométriques*. Sur un grand carton, on colle 6 (ou 8) carrés de grandeur décroissante, en papier d'une ou de plusieurs couleurs; sur un autre carton autant de cercles; sur un autre des rectangles; sur un autre des triangles; on peut continuer avec des losanges, des pentagones, etc. On découpe toutes ces figures exactement pareilles, sur carton. L'enfant qui reçoit tous ces petits cartons mélangés, (cartons ayant la forme de carrés, cercles, etc.), doit placer cha-

cun d'eux sur la figure correspondante des grands cartons. On peut ajouter des exercices de *lecture*, en écrivant encore à part, sur de petits écriteaux séparés, les noms des figures, noms que l'enfant placera ensuite sur les figures auxquelles ils conviennent.

9. *Jeu des morceaux d'étoffe.* Dans une boîte, on réunit des morceaux d'étoffe de toutes matières et de toutes couleurs, en ayant soin de mettre toujours deux morceaux de la même étoffe. Aux plus jeunes enfants, on demandera simplement d'assortir chaque morceau avec son semblable ; à de plus grands, on pourra demander de classer les étoffes en étoffes de coton, de laine et de soie ; à des fillettes plus âgées, on pourra demander de séparer les étoffes de fil de celles de coton, ou bien on leur remettra, sur de petits cartons, les noms des étoffes et on exigera qu'elles les placent sur les tissus correspondants. Chaque élève pourrait faire ce jeu à tour de rôle, pendant les leçons de travaux manuels.

B. Jeux de calcul.

1. *Loto des 6 premiers nombres.* Prendre 6 cartons (13 cm. sur 18 par ex.) ; chacun sera consacré à l'un des 6 premiers nombres ; je ne ferai la description détaillée que du carton consacré au nombre 1. Le carton étant placé transversalement devant soi, on réserve en haut 4 ou 5 centimètres pour y inscrire le titre sous cette triple forme : un gros chiffre 1, découpé sur une feuille de calendrier éphéméride ; le nombre *un* écrit en lettres, puis un dessin représentant un doigt. On partage la partie inférieure du carton en 4 divisions égales au moyen d'un axe vertical et d'un axe horizontal ; sur chacune de ces divisions, on fixe un objet, par exemple : un clou, une allumette, une plume d'acier, un bouton. Puis on fixe les mêmes objets sur 4 petits cartons, exactement de la dimension d'une des divisions du grand carton. Procéder de même pour les nombres 2 à 6. On bien on peut jouer au loto, comme ce jeu se pratique habituellement, avec un groupe d'enfants, ou bien on peut remettre à un seul enfant le jeu complet en le priant de remettre toutes les petites cartes sur les cases correspondantes des grandes (2 crochets sur 2 crochets, 4 épingle sur 4 épingle, etc.) Ou bien on peut varier les objets d'un nombre à l'autre, pour autant qu'on trouve des objets pouvant être fixés sur du carton au moyen de très fin fil de fer, ou même de fil ordinaire ; ou bien l'on peut s'entretenir toujours aux 4 mêmes objets.

Il est facile de joindre à ce jeu de calcul des exercices de *lecture*. Il suffira de substituer aux grandes cartes portant les objets, d'autres cartes de mêmes dimensions divisées de même, où seront simplement écrits le nombre et le nom des objets.

2. *Jeux d'adresse et de calcul.* (10 premiers nombres.) Prendre 20 bandes d'étoffe, toutes pareilles ; à la première, on coud 1 bouton ; à la deuxième, on fait une boutonnière ; à la deuxième, on coud 2 boutons ; à la troisième, on fait 2 boutonnières, et ainsi de suite, jusqu'à 10 boutons et 10 boutonnières. On les donne mélées à l'enfant qui doit boutonner deux à deux celles qui vont ensemble.

3. *Dix premiers nombres à classer.* Pour la confection de ce jeu, il sera bon de se munir d'un certain nombre de catalogues de grands magasins, tels que ceux du Louvre et du Bon Marché, etc. On colle sur de petits cartons séparés 6 images (ou 8, ou 10, à volonté), représentant des objets au nombre de 1 (un chapeau, un soulier, etc.) ; 6 images représentant des objets au nombre de 2, 6 au nombre de

3..., 6 au nombre de 10. Les enfants doivent les classer dans des boîtes portant chacune un des nombres de 1 à 10, inscrits sous la triple forme indiquée au jeu de calcul n° 1.

Les mêmes images peuvent servir à apprendre les chiffres aux enfants qui ont de la peine à les retenir; il suffit de leur donner 6 chiffres 1, 6 chiffres 2, etc., et ils doivent les placer sur les images représentant le même nombre d'objets.

4. *Décomposition des nombres de 6 à 12.* (On peut évidemment commencer au-dessous de 6 et prolonger au-delà de 12, à volonté.) Ici encore, il faut avoir recours aux catalogues illustrés, à moins de dessiner les objets soi-même. Prenons comme exemple le nombre 6. Sur un grand carton (17 cm. sur 20 cm.), on réserve, en haut, un espace portant en gros chiffre (éphéméride) 6; le reste du carton est partagé en 4 divisions égales par un axe vertical et un axe horizontal. Dans la première partie, on écrit en chiffres, $3 + 3 = 6$; dans la deuxième, $4 + 2 = 6$; dans la troisième, $5 + 1 = 6$; dans la quatrième, $2 + 2 + 2 = 6$. Sur 4 petites cartes, exactement du format des 4 divisions dont il vient d'être question, sont collés chaque fois 6 objets groupés de façon correspondante, donc sur la première carte, 3 objets réunis, puis 3 autres; sur la deuxième, 4 objets réunis, puis 2 autres, à quelque distance, etc. (Je dis objets pour être brève; c'est images représentant objets qu'il faudrait dire).

On donne à l'enfant le jeu entier en le priant de compter, sur les petites cartes, d'abord le total des images, ce qui lui indique déjà sur laquelle des grandes cartes la petite carte devra être placée; puis il devra compter les images de chaque groupe (combien? + combien?) pour savoir sur quelle division placer la petite carte.

On pourrait faire ce même jeu en mettant, par exemple 6 manières de décomposer le nombre, au lieu de 4.

5. *Lots de monnaies.* Différentes manières de former les sommes suivantes: 5, 10, 15, 20, 25, 30 ct. C'est exactement le même jeu que le précédent. Les grandes cartes (17 cm. sur 20 cm.) portent également un titre bien visible, puis dans leurs 6 divisions en chiffres, 6 manières de former les sommes indiquées ci-dessus (seulement 5 pour 5 ct), les petites cartes portent les mêmes sommes que les divisions des grandes, mais en pièces réelles, fixées sur carton au moyen d'un fil de fer très fin. Je suppose la carte de 15 ct. Le grand carton portera, outre le titre, dans ses divisions les combinaisons suivantes: $10 + 5$; $5 + 5 + 5$; $10 + 2 + 2 + 1$; $5 + 5 + 1 + 1 + 1 + 1$, etc. Les petites cartes portent ces mêmes pièces de monnaie. Dans les endroits comme Genève, où les deux monnaies, suisse et française, ont cours également, il sera bon de faire intervenir les deux espèces de pièces; pour revenir à l'exemple de 15, on pourra répéter $10 + 5$ en monnaie suisse et $10 + 5$ en monnaie française.

Comme pour le jeu précédent, les enfants compteront le total d'abord, puis ses parties.

A. DESCŒUDRES.

DICTÉES. Degré supérieur.

Les fourmilières.

Les habitations des fourmis peuvent se rapporter à deux types généraux. Les unes, creusées dans le sol, sont un assemblage de chambres plus ou moins vastes, plus ou moins profondes, reliées entre elles par des couloirs ou corridors hori-

zontaux, verticaux ou obliques. De distance en distance, les voûtes sont soutenues par des piliers que les fourmis ont ménagés pendant leur travail souterrain ou qu'elles ont construits avec des débris de racines, de fragments de bois, ou des brins de paille, le tout cimenté par un liquide que sécrètent les insectes. Cette demeure est protégée contre les infiltrations de la pluie par une butte conique provenant des déblais des fouilles et recouverte de brins d'herbe, de paille ou de bois. Ça et là, on remarque des ouvertures arrondies par où entrent et sortent les fourmis; elles ferment ces trous à l'approche de la nuit ou du mauvais temps.

Le fourmilier.

Parmi les ennemis des fourmis, on remarque le fourmilier; cet animal a le corps très velu, une tête effilée, des mâchoires sans aucune dent et une bouche si étroite qu'à peine l'homme pourrait y introduire le doigt. De cette bouche, comme d'un fourreau, peut sortir, à la volonté du fourmilier, une langue extrêmement longue, pareille à un fil ou à un ver, toujours enduite d'une salive gluante. L'animal, qui se nourrit de fourmis et d'autres insectes, les happe avec cette langue et les engloutit ensuite facilement.

Le fourmi-lion.

Les fourmis-lions ressemblent aux libellules ou demoiselles. Leur vol est plus long. Les larves, trapues et velues, ont la tête terminée par une sorte de pince dont les branches recourbées forment comme un tuyau à l'aide duquel elles sucent le sang des insectes dont elles se nourrissent. Elles se creusent dans les lieux sablonneux et exposés au soleil, un entonnoir au fond duquel elles se blottissent. Lorsqu'une fourmi ou un autre insecte s'aventure sur le bord du trou, la larve lance sur sa victime, avec sa large tête, une pluie de sable qui la fait tomber au fond du creux, où la larve lui suce les sucs qu'elle contient; puis la dépouille est rejetée loin du trou et les dégâts sont réparés.

EUG. M.

La rivière.

C'est le soir, au clair de lune, qu'il faut voir la rivière, la rivière large et lente, aux détours imprévus et toujours harmonieux, la rivière qui coule sans bruit entre les prairies bien vertes.

Des deux côtés des arbres magnifiques couvrent de leur ombre les allées larges où passent les promeneurs. Souvent leurs troncs déjetés et leurs vastes branchages s'inclinent en arceaux sur les eaux. Les frêles canots qui passent rapides et légers, minuscules vaisseaux fantômes, frôlent en passant l'extrémité des branches qui tendent sur la rivière comme un arc triomphal de verdure.

Et les masses touffues des chênes, et les sveltes découpures des bouleaux se laissent admirer deux fois, dans leur forme matérielle et dans les merveilleux reflets de l'eau.

On peut se promener indéfiniment, le long de cette eau presque dormante, qui vous attire et vous retient par je ne sais quel charme étrange et pénétrant. La nature, ici, livre plus son intimité que ne le font les hommes, elle vous fait ses confidences, elle est abordable, accueillante et généreuse; elle a des beautés très simples, et je dirais très calmes, qui ne passionnent pas, qui n'enthousiasment

pas, mais qui enveloppent tout l'être, et le bercent doucement avec des caresses de mère et des caprices de fée.

(*Croquis de route*).

Gaspard Vallette.

Vocabulaire. — Imprévu, déjeté, minuscule, triomphal, accueillant, enthousiasmer, la fée.

Cette dictée peut servir de sujet de composition ; à ce propos on peut la comparer à « La rivière » de Georges Renard (voir livre de lecture du degré supérieur page 254)

Paul Chapuis.

Degré intermédiaire.

Dans le grenier.

Page tirée des « Leçons illustrées de français » de E. Breuil.

(Cette leçon est à la fin du premier tiers du manuel. La gravure montre un grenier avec des sacs de blé, un coffre, une armoire, un « tablar » portant des fruits. Une douzaine de souris trottinent et travaillent, percent le sac de blé, rongent un livre, attaquent un fruit ; les meubles ont de grands trous par où passent les petits animaux.)

Description de l'image. — (Observation et langage. Leçons de choses.)

Devoir illustré. — Copier le texte en ajoutant les terminaisons des verbes au présent de l'indicatif où à l'infinitif et celles des noms et des adjectifs.

Les souris. — Dans le grenier, les souris s'en vont à la découverte. La faim seul... les fai... sort... de leurs trou... Elles trottin... sans bruit. Elles s'arrêt... dès qu'elles trou... quelque chose. Elles ne sont pas difficile... Elles mang... de tout. Elles perç... les sac... de provision... Elles coup... le linge. Elles grignot... les graine... Elles cass... les noisette... Elles rong... le bois. Elles creus... les mur... Elles lim... elles sci... les objets les plus dur... Parfois elles se prenn... dans les souricièr... Souvent elles tomb... sous les griff... des chat...

Dessiner un chat jouant avec une souris.

Lire le morceau en remplaçant *les souris* par *la souris* ; puis par *je* ; *tu* ; *nous* ; *vous*.

E. M.

RÉCITATION

18. Aux jeunes.

Ohé ! les jeunes du courage !

Est-il possible qu'à vingt ans

Est-il éteint votre beau feu ?

La jeunesse veuille être lâche ?

Que devient votre fier langage ?

Les espoirs naissent au printemps,

Etes-vous déjà las, morbleu ?

Donc ayez foi dans votre tâche !

Est-il éteint votre beau feu ?

Honte aux paresseux, honte aux lâches !

Redressez donc un peu la tête !

Seuls, les vaillants sont immortels ;

Etes-vous déjà las, morbleu !

Donc ayez foi dans votre tâche

Qu'un premier échec vous arrête ?

Et dans vos élans fraternels.

Redressez donc un peu la tête !

Seuls, les vaillants sont immortels :

Est-il possible qu'à vingt ans

Sans volonté, rien ne se fonde,

Un premier échec vous arrête ?

Ni sans vos élans fraternels ;

Les espoirs naissent au printemps.

L'audace est saine, elle est féconde.

Sans volonté, rien ne se fonde.

Hardi les jeunes ! Agissez !

Abel LEFÈVRE.

La sympathie que m'inspire cette pièce ne va pas sans réserves. J'en aime l'entrain, la verdeur, la vigoureuse sève morale. Certains vers, profondément ancrés dans la mémoire, seront des toniques :

Redressez donc un peu la tête !...

Sans volonté, rien ne se fonde...

J'aime moins le style. J'ai même retranché la fin de la poésie (deux stances et demi) où décidément l'expression a gauchi entre les mains de l'ouvrier — le dernier vers surtout.

1. Remarque sur la technique de ces stances. Quels sont les vers qui sont répétés dans la strophe suivante ? Ces vers sont-ils répétés à la même place dans le quatrain ? N'y a-t-il pas une alternance régulière ? Où se place le premiers vers ? le quatrième ?

2. Emploi des points d'exclamation et d'interrogation.

3. Mettre les verbes à l'impératif : 1^o à la deuxième personne du singulier ; 2^o à la première personne du pluriel. Lire, en faisant ces permutations.

4. Mettre à l'affirmatif les propositions interrogatives.

5. Exercices de conjugaison : éteindre, devenir, naître, vouloir.

6. Faites une liste de vingt-cinq adjectifs commençant par le préfixe *im* et marquant le contraire de l'autre adjectif : impur, immobile, immaculé, imprudent, impalpable, imperméable, impénétrable, imperceptible, immuable, impair, impardonnable, immérité, imparfait, imprenable, impraticable, impossible, impersonnel, immodéré, imprévoyant, imprudent, impatient, impoli, impopulaire, impuissant, impartial, etc.

Devant quelles lettres l'*n* du préfixe *in* se change-t-il en *m* ?

Albert CHESSEX.

PAGE CHOISIE

Les livres.

Comme on doit les aimer, les livres. Ils sont dans la maison ce qui demeure, quand tout le reste passe : hommes, ornements et bibelots. Ce sont les livres qui donnent à la maison son atmosphère intellectuelle et sa physionomie morale.

O la laideur et la sordide nudité des demeures sans livres ! Des murs sont là, et des tableaux, et des dorures, et du luxe ; mais sans livres, il n'y a pas de foyer, il n'y a pas de home, parce qu'il n'y a pas de génie familier, de bon génie domestique. Le confort que l'on recherche tant de nos jours et que l'on comprend si mal, ne dépend pas des fenêtres plus ou moins exactement fermées, ni du gaz, ni des calorifères, ni des tapis. Il est dans l'air que l'on respire, dans ce qu'il a passé d'idées, d'émotions, de croyances, de luttes ou de joies intellectuelles dans une famille et dans une demeure. Et de tout cela, les livres sont les témoins consciencieux et fidèles. Ils sont le trait d'union entre les différentes générations d'une même famille. Quelque chose passe en nous de l'âme des ancêtres, ou tout au moins une pitié émue de leur souvenir, quand notre main

feuillette et quand notre œil parcourt les bouquins vénérables qu'ils ont aimés et qui portent leur nom sur la page de garde.

Et si, comme les savants l'assurent, chacun de nous n'est que la résultante d'une longue série d'ascendants, où trouverions-nous, racontée en documents plus irréfutables et plus précis, la formation de notre âme, si ce n'est dans les rayons poudreux de la bibliothèque familiale ?

Chaque génération n'a-t-elle pas laissé là la marque de son effort, de ses préoccupations, de tout ce qui l'a tourmentée, réjouie, passionnée ? Un peu de l'âme universelle palpite encore entre les feuillets jaunis et sous les couvertures fanées. C'est elle qui donne aux vieux bouquins leur charme éternel et leur impérissable vie.

Car les livres vivent, n'en doutez nullement. Et ils parlent aussi. Il n'est pas nécessaire, pour les faire parler, de les lire sans cesse et de les consulter. Ils ont, sur les rayons des bibliothèques et dans la placidité indifférente de leur aspect, une voix qui vous appelle, un regard qui vous suit et comme un parfum subtil qui nous pénètre. Vous aurez beau les dédaigner, les insulter en lisant à leur barbe d'ineptes journaux ou des écrits d'un jour que demain oubliera, les vieux livres vous enveloppent de leur paix, vous parfument de leur sagesse et vous bercent de leur paroles austères ou délicieuses.

Mon Dieu ! que l'humanité vaudrait mieux si elle vivait un peu plus avec les livres. Comme elle papotera moins, comme elle débinera moins, comme elle jalouserait moins, comme elle comprendrait plus et jugerait mieux ! Comme elle sentirait, au contact des pensées fortes, la sottise des engouements de la mode, et devant le spectacle des luttes anciennes et des fautes passées, comme elle apprendrait à marcher à son but, plus indifférente aux charlatans et aux agités de la rue, plus consciente de ses besoins véritables et de ce qu'il y a d'éternel dans ses aspirations.

(*Croquis de route.*)

Gaspard VALLETTE.

(Communiqué par Paul CHAPPUIS.)

CARNET DE L'INSTITUTEUR

La faculté d'observation chez les enfants.

Dans un article que nous consacrons ici-même à la *préperception*, nous rappelions l'importance de ce phénomène psychologique. Nous disions : les seules choses que nous voyons facilement, les seules particularités que nous notons quand apparaît un fait d'observation sont celles que nous prépercevons, dont nous avons, par avance, une certaine image dans l'esprit. Nous avons souligné l'importance pratique de cette constatation scientifique en disant : Ce que nos élèves observeront dans la vie, c'est ce que nous leur aurons appris à observer.

Une expérience toute récente vient confirmer ces conclusions. Nous la tirons d'un journal belge.

L. S. P.

« A l'occasion des récentes inondations en France, un instituteur a eu la curiosité de faire une petite enquête sur la faculté d'observation chez les enfants. Il a interrogé quelques élèves d'une commune où l'inondation n'a point sévi ; ils en avaient pourtant vu certains aspects, ils avaient lu les journaux, ils avaient suivi comme tout le monde la marche de l'eau. Au cours de ces conversations,

l'instituteur a constaté que les enfants gardaient un souvenir infiniment plus vif et plus exact de ce qu'ils avaient lu ou entendu dire que de ce qu'ils avaient eux-mêmes vu. Les racontars des voisins ou les récits des journaux avaient comme noyé dans leur masse la petite expérience personnelle des enfants.

Des élèves âgés de douze à quatorze ans ayant été emmenés voir l'inondation, le lendemain ils ont eu à écrire une petite rédaction dans laquelle ils racontaient cette excursion. D'après ces travaux, on pu diviser les enfants on trois types au point de vue de leur pouvoir d'observation : 1^o le type des enfants qui ont décrit aussi exactement que possible ce qu'ils ont vu et rien que ce qu'ils ont vu ; 2^o celui des enfants qui ont uniquement rapporté des choses lues ou entendues ; 3^o un type intermédiaire qui est le type commun : dans les rédactions de ce groupe, les choses vues et les choses apprises sont mélangées.

Voilà donc trois types d'observateurs bien distincts : ceux qui voient bien et disent ce qu'ils voient, ceux qui voient mal ou ne savent pas dire ce qu'ils voient, ceux dont la vision est sans cesse déformée par des associations de souvenirs. Parmi les premiers, les uns décrivent exactement, mais en accumulant un grand nombre de détails précis ; les autres décrivent exactement aussi en ce sens qu'ils n'ajoutent rien à la réalité qu'ils ont eue sous les yeux, mais ils sont secs et ils ont vu peu de choses. Les enfants du troisième type ont une observation morcelée qui aperçoit un petit nombre de détails épars et est incapable de les relier de manière à en faire un tout qui ait une unité logique.

Cette expérience montre une fois de plus combien il est nécessaire d'apprendre aux enfants à observer d'une façon exacte et précise et à exprimer leurs idées avec clarté et élégance.

Croissez et multipliez.

Dans les localités qui n'ont pas de classe pour les retardés, on devrait être plus sévère pour les promotions. Nos programmes sont déjà assez chargés pour les enfants d'intelligence moyenne. Comment s'en tirer quand il y a encore des sabots ?

Pour être promu au 1^{er} degré, la connaissance du « livret » devrait être une condition *sine qua non*.

Il y a une dizaine d'années, les commissions scolaires devaient s'assurer si les élèves du 1^{er} degré savaient par cœur la table de Pythagore.

Depuis ?

Beaucoup de réponses fausses sont dues non au défaut de compréhension du problème, mais aux fautes de calcul.

Au recrutement, nos jeunes gens — même les intelligents — ont souvent un problème faux sur quatre ; c'est une faute de calcul qui en est cause ; et c'est une des réponses faciles qui n'est pas juste.

Donner un problème à un élève qui ne sait pas le livret, c'est placer devant un affamé une boîte de sardines sans la clé nécessaire pour l'ouvrir.

Pythagore nous a donné une table fameuse ; c'est dommage qu'il ne nous ait pas laissé une bonne recette pour l'apprendre « vite et bien ».

« L'étude du livret » ! Voilà un beau sujet de conférence.

L.-J. MAGNIN.

VAUD
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES
PLACES AU CONCOURS

INSTITUTRICES : Bavois : fr. 1000 plus logement, jardin et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 28 juin. — **Essertines s. Yverdon** fr. 1000, plus logement, fr. 20 pour indemnité de plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 5 juillet. — **Pully** : 1070 plus logement, jardin ou indemnité, et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 5 juillet.

NOMINATION

Dans sa séance du 13 juin 1910, le Conseil d'Etat a nommé : M. Ernest SAVARY, instituteur, à Lausanne, en qualité d'inspecteur de l'enseignement primaire.

JEUNE ALLEMAND

cherche pension pour le 1er juillet auprès de maître primaire ou secondaire pour s'exercer dans la langue française.

Offres à W. W. 100. Poste restante. Yverdon.

MAISON MODÈLE
MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE
COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10 0 | aux membres de la
0 | **S. P. V**

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pèlerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.** **F. JAQUET.**

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à **Fr. 21.** — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **à l'essai, au prix avantageux ci-dessus.** — **Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

RESTAURANT ANTI-ALCOOLIQUE

LUCERNE „Wallhall”

Theaterstrasse 12, à 2 minutes de la gare
et du débarcadère.

Chaudement recommandé au corps enseignant pour courses scolaires et de sociétés. Diners à 80 ct., 1 fr. 1 fr. 50 et 2 fr. — Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc.

Locaux pour plus de 250 personnes. — Commande à l'avance pour écoles, désirée.

H 2470 Lz.

Téléphone 896.

E. FROEHLICH.



BIENNE

Belle situation au pied du Jura. Lac de Bienne. Ile de St-Pierre. Gorges pittoresques du Taubenloch. Bureau officiel de renseignements.

BIENNE

Bielerhof, Couronne
— — — — — Croix-Blanche

HOTELS

Victoria — Central — Ours
National — — —

Buffet de la Gare
Café Viennois — —

RESTAURANTS

Rüschli, Augustiner
bräu, Café Français

— Restaurant des Gorges, Taubenloch —
- Stations climatériques sur Bienne -

MACOLIN & EVILARD

(900 mètres)

(700 mètres)

Deux funiculaires. Vue splendide de la chaîne du Jura sur les Alpes. Promenades superbes dans forêts étendues. Grands locaux et places de jeux pr sociétés et écoles.
Macolin : Kurhaus avec halle de restauration. Hôtel Bellevue, parc aux cerfs. Hôtel et Pension Widmer. — — —
Evilard : Kurhaus „Aux Trois Sapins“ avec restauration sous les allées ombragées. Hôtel Beau-site avec grand jardin.
Restaurant de la Gare.

(H 979 U) 53767



Association suisse des directeurs d'institut

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

ses.

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes, informations pour parents et tuteurs.

Vacances : Maitre de français, English teacher, knowing German.

Cherchent places : Professeur allemand, instituteurs de langue française, italienne, allemande ; institutrices protestantes et catholiques.

S'adresser : Schmiedgasse 16, à Zug.

COMBUSTIBLES

Gros et Détail

ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS, etc.

Fournitures pour chauffage central

L. BÉTHOUX

Téléphone 1184. — Rue Caroline 14. — Arrêt du Tram.

Livraison soignée à bref délai. — Prix abordables.



HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle L'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

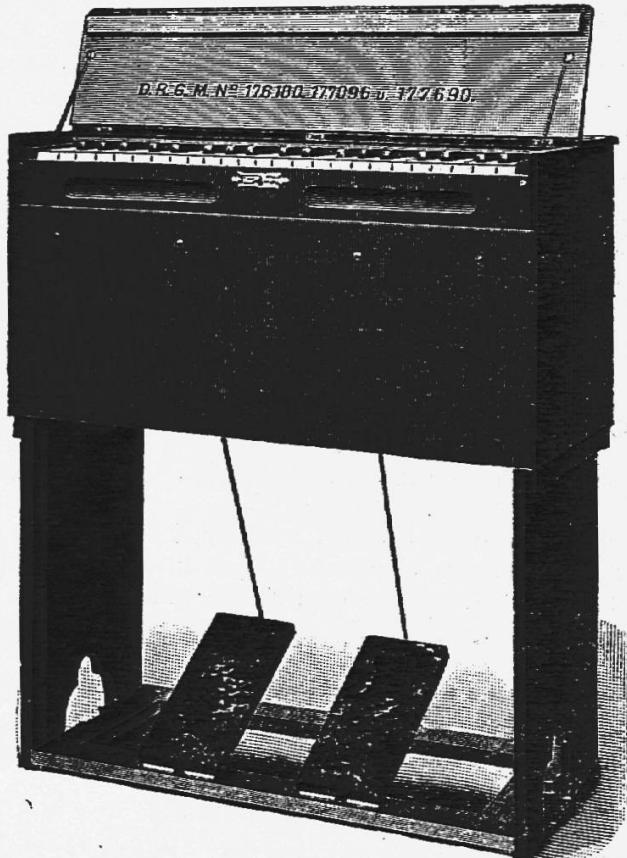
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes **L'Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100.—



repr

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVI^e ANNÉE. — N° 26

LAUSANNE — 2 Juillet 1910.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE RÉUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE





BIENNE

Belle situation au pied du Jura. Lac de Bienne. Ile de St-Pierre. Gorges pittoresques du Taubenloch. Bureau officiel de renseignements.

BIENNE

Bielerhof, Couronne — — — —
— — — — Croix-Blanche

HOTELS

Victoria — Central — Ours
National — — — —

Buffet de la Gare — — — —
Café Viennois — — — —

RESTAURANTS

Rüschli, Augustiner
bräu, Café Français

— Restaurant des Gorges, Taubenloch —

- Stations climatériques sur Bienne -

MACOLIN & EVILARD

(900 mètres) — — — —

(700 mètres) — — — —

Deux funiculaires. Vue splendide de la chaîne du Jura sur les Alpes. Promenades superbes dans forêts étendues. Grands locaux et places de jeux pr sociétés et écoles.

Macolin : Kurhaus avec halle de restauration. Hôtel Bellevue, parc aux cerfs. Hôtel et Pension Widmer. — — — —

Evilard : Kurhaus „Aux Trois Sapins“ avec restauration sous les allées ombragées. Hôtel Beau-site avec grand jardin. Restaurant de la Gare.

(H 979 U) 53767



Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes, informations pour parents et tuteurs.

Vacances : English teacher, knowing German.

Cherchent places : Professeur allemand, instituteurs de langue française, italienne, allemande ; institutrices pour écoles primaires et secondaires.

H 3094 Lz. S'adresser : Schmiedgasse 16, à Zug.

RESTAURANT ANTI-ALCOOLIQUE

LUCERNE „Wallhall“

**Theaterstrasse 12, à 2 minutes de la gare
et du débarcadère.**

Chaudement recommandé au corps enseignant pour courses scolaires et de sociétés. Diners. à 80 ct., 1 fr. 1 fr. 50 et 2 fr. — Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc.

Locaux pour plus de 250 personnes. — Commande à l'avance pour écoles, désirée.

H 2470 Lz.

Téléphone 896.

E. FROELICH.

Une révolution dans la librairie romande.

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but de cette collection.

Dans le „Roman Romand“ paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de 60 centimes, contiendra la

matière d'un grand roman complet.

Demandez les Nos parus :

N° 1. **Auguste BACHELIN.** La Carrochonne. — La Marquise.

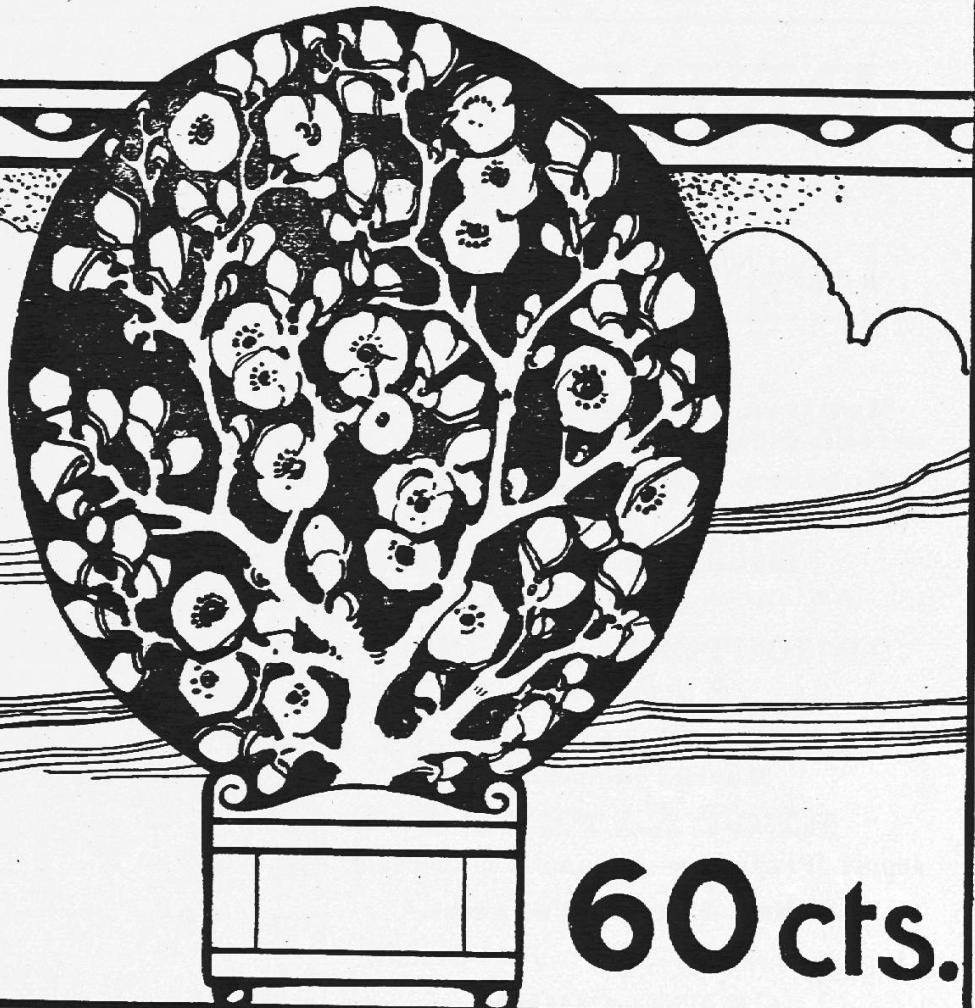
N° 2. **Philippe MONNIER.** Nouvelles.

N° 3. **Edouard ROD.** Scènes de la vie suisse.

Pour paraître en 1910 :

N° 4 **L. Favre.** Jean des Paniers. N° 5 **Alf. Ceresole.** Le Journal de Jean-Louis.

N° 6 **T. Combe.** Le Mari de Jonquille. N° 7 **Mme de Montolieu.** Les Châteaux suisses



60cts.

Librairie PAYOT & Cie Lausanne

EN VENTE PARTOUT! et dans toutes les librairies, kiosques, magasins, etc., etc.

INSTITUT LÉMANIA

Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),
à la **Maturité fédérale**
et au **Polytechnicum fédéral**.

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

Restaurant Tivoli Bienne

Recommande ses grands locaux aux écoles et sociétés en excursion à Bienne et Macolin, en leur assurant toutes facilités.

Repas sur commande à prix spéciaux pour écoles et sociétés.

A. SCHINDLER, propriétaire.

PERRENOUD & CIE

Successeurs de P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10 % au corps enseignant.

